



Éducation et Formation

Division du Bureau de l'éducation française
Édifice Robert-Fletcher

1181, avenue Portage, salle 509, Winnipeg (Manitoba) Canada R3G 0T3

Tél. 204 945-6916 Téléc. 204 945-1625 Évaluation Téléc. 204 948-3234

C.-élec. bef@gov.mb.ca

Juin 2016

Destinataires : Directeurs généraux des divisions scolaires offrant le Programme d'immersion française

Directeurs des écoles d'immersion française (M à 8)

Conseillers pédagogiques divisionnaires

Objet : **Implantation du Programme d'études : cadre curriculaire, Français, maternelle à la 8^e année, Programme d'immersion française**

Mesdames,

Messieurs,

Le Bureau de l'éducation française (BEF), une division du ministère de l'Éducation et de la Formation du Manitoba, est heureux de vous annoncer que le nouveau *Programme d'études : cadre curriculaire, Français, maternelle à la 8^e année* sera envoyé dans les écoles et affiché, en version PDF, au site Web du Ministère à www.edu.gov.mb.ca/m12/progetu/fl2/index.html à la fin du mois d'août 2016.

Le cadre curriculaire comprend :

- une vision renouvelée du Programme d'immersion française au Manitoba;
- les fondements philosophiques et pédagogiques pour l'apprentissage du français dans une orientation par compétences;
- les apprentissages obligatoires par stades de développement et les apprentissages associés par année scolaire.

Les écoles et les divisions scolaires offrant le Programme d'immersion française sont invitées à participer à l'implantation du nouveau cadre curriculaire selon le calendrier suivant :

- 2016-2017 – Implantation volontaire
- 2017-2018 – Implantation volontaire
- 2018-2019 – Implantation obligatoire

Toutefois, les divisions scolaires pourront choisir d'entamer le processus d'implantation selon deux modèles – modèle A et modèle B – en fonction de leurs préférences et de leurs besoins. Les deux modèles sont décrits dans les tableaux à la page suivante.

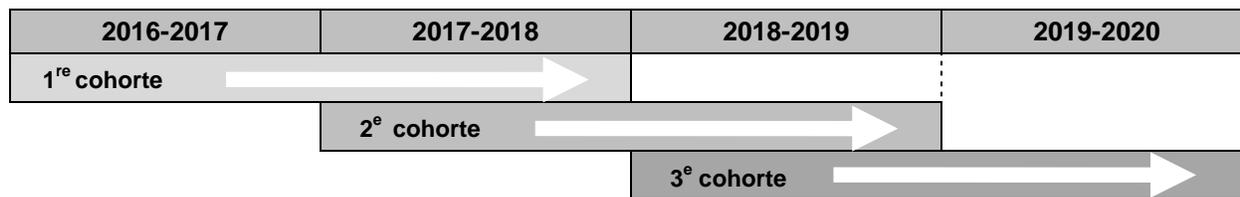
MODÈLE A

Description	Engagement du BEF	Engagement de la division scolaire
<ul style="list-style-type: none"> Formations au cours de l'année scolaire qui porteront sur : <ul style="list-style-type: none"> la présentation du nouveau cadre curriculaire; le développement d'une compréhension commune; l'approfondissement de la compréhension du nouveau cadre. 	<ul style="list-style-type: none"> Offrir un nombre limité de séances de formation qui viseront la participation d'un nombre optimal de participants. (Veuillez visiter le site <i>Coup d'œil sur l'année</i> à www.ateliers.mb.ca pour le calendrier de formation.) 	<ul style="list-style-type: none"> Offrir du temps de relâche pour les enseignants voulant s'inscrire ou participer aux formations; Entreprendre la suite de l'implantation au niveau de l'école ou de la division scolaire.

MODÈLE B

Description	Engagement du BEF	Engagement de la division scolaire
<ul style="list-style-type: none"> Formations continues et soutenues sur une période de deux ans (pour les administrateurs, les enseignants et les leaders-enseignants); Formations continues appuyées par une pratique réflexive par rapport au nouveau cadre curriculaire. 	<ul style="list-style-type: none"> Accompagner les éducateurs de la division scolaire, par le biais de la pratique réflexive, dans l'exploration et l'approfondissement du nouveau cadre curriculaire tout au long des deux années consécutives d'implantation. 	<ul style="list-style-type: none"> S'assurer d'avoir une personne-ressource divisionnaire qui travaillera de pair avec la personne-ressource du BEF dans l'organisation et l'animation des formations soutenues; Accorder deux journées de relâche pour chaque enseignant de français de la division scolaire au cours de la première année de l'implantation soutenue et une journée de relâche pour chaque enseignant au cours de la deuxième année; Accorder deux à quatre demi-journées de relâche pour les leaders-enseignants divisionnaires au cours de chacune des deux années scolaires (un ou deux enseignants par école).

Le modèle B propose un accompagnement des divisions scolaires en les accueillant en trois cohortes selon le calendrier suivant :



Compte tenu des ressources dont dispose le BEF et dans notre souci d'accommoder, dans la mesure du possible, toutes les demandes, en particulier celles concernant le modèle B, nous vous invitons de nous communiquer votre préférence de modèle et de calendrier d'implantation.

À cet effet ou pour toute autre question concernant l'implantation volontaire ou le contenu du nouveau cadre curriculaire de français, veuillez communiquer avec Huguette Gérardy, conseillère pédagogique en Français – Immersion (M à 8) au BEF, au 204 945-6930, ou au numéro sans frais d'appel au 1 800 282 8069, poste 6930, ou par courriel à huguette.gerardy@gov.mb.ca.

En espérant que ces renseignements faciliteront l'implantation du cadre curriculaire, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le directeur,

Original signé par

Gilbert Michaud
Direction du développement et de l'implantation des programmes

c. c. Huguette Gérardy, conseillère pédagogique, BEF